

INSTRUCTIONS POUR LES NOUVEAUX ENGAGÉS

1. — Vous devez vous rendre au Centre de Formation de H O U R T I N (GIRONDE)
à

Votre itinéraire par chemin de fer est le suivant :

| | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| <u>DEPART</u> : RENNES : 18 H 00 | <u>ARRIVEE</u> : REDON : 18 H 50 |
| REDON : 21 H 27 | NANTES : 22 H 28 |
| NANTES : 23 H 09 | BORDEAUX : 05 H 15 |

2. — Vous devez être arrivé à la gare de BORDEAUX, le 7 octobre 1965
à 05 H 15 où un représentant de la Marine nationale vous attendra.

3. — Vous êtes informé que si vous n'avez pas rallié à cette date et hors le cas de force majeure, vous êtes passible de sanctions.

Donc, prenez vos précautions.

Pris connaissance.

A Rennes, le 7 octobre 1965

(Signature)

[Handwritten signature]



DEBROISE Jean

COGNAC, le 2 Mai 1967.

MARINE NATIONALE
AERONAUTIQUE NAVALE
ARRONDISSEMENT MARITIME
DE LA PALLICE-ROCHEFORT
S.M.E. COGNAC

- ORDRE DE DEBARQUEMENT N° 28 -

O B J E T : Débarquement d'élèves pilotes.

REFERENCES : Circulaire n° 266 M/P.M.1/E du 26 Avril 1967.
Message 281521 Z (Avril) de la D.P.M. PARIS.

Les élèves pilotes désignés ci-dessous sont débarqués de la Section Marine Ecole de COGNAC et destinés à la B.A.N. ASPRETTO pour compter administrativement du 3 Mai 1967, étant désignés pour l'Escadrille 55 S (Stage spécialisation multimoteurs ASB 67.C) :

| | | |
|---------------------|---------------|---------------|
| - BENQUET (P.Y.C.) | E.V.2 (R) | |
| - DEBROIZE (J.A.) | Aspt (R) | |
| - CARCASSONNE, Jean | S.M.2 T CONTA | Mle 056517506 |
| - GASS, Bernard | S.M.2 T CONTA | Mle 056518158 |

Mis en route le 2 Mai, ils rallieront la B.T.I.M., Caserne du Muy à MARSEILLE le 3 Mai 1967 avant 10 H 00, en vue de leur mise en route sur AJACCIO (Référence message 281715 Z (Avril), et son rectificatif, Basmil Transit MARSEILLE).

Destinataires :
Intéressés

Copies :

B.A.N. ASPRETTO (2 ex.)
55 S ASPRETTO (2 ex.)
Mne LA PALLICE-ROCHEFORT
PREMAR III
AERO III
AERO II
C.E.A.N. ROCHEFORT (5 ex.
dont 3 pour B. Adm.)
B.A. 709
B.T.I.M. MARSEILLE (2 ex.)
Archives (3 ex.)

Le Capitaine de Corvette LE ROY
Chef de la Section Marine Ecole de COGNAC,

